



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Guinée équatoriale

Question écrite n° 34460

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'accès au traitement contre le sida en Guinée équatoriale. Le problème de l'accès aux traitements est essentiel et souligné par l'ensemble des acteurs de la lutte antisida. Le sida constitue un drame sans précédent en Afrique parce qu'il touche les personnes en âge de travailler et d'avoir des enfants, ce qui engendre de surcroît une crise de développement social et économique majeure. Les protocoles de traitement devraient ainsi être adaptés aux conditions particulières des pays où tout, ou presque, manque. « Moins de comprimés à prendre chaque jour, moins de tests de laboratoire, des médicaments gratuits, dispensés dans les centres de santé périphériques et une implication de la communauté pourraient être les axes essentiels de cette adaptation indispensable aux conditions de vie des pays pauvres ». Il lui demande quelles mesures il est possible d'envisager afin de permettre à ce pays un meilleur accès aux soins et aux traitements afin de freiner l'épidémie qui l'affecte. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

En Guinée équatoriale, le taux officiel de prévalence du VIH est estimé à 7,2 % de la population en âge de procréer. Le système de santé national reste encore défaillant tant au niveau du diagnostic et du traitement que du nombre de personnels qualifiés. Toutefois, la Guinée équatoriale, devenue en 2003 le premier producteur de pétrole en Zone franc et le troisième en Afrique sub-saharienne, souhaite affecter une part croissante de ses ressources financières aux secteurs sociaux, particulièrement à la santé qui devrait bénéficier en 2004 de 22 % des dépenses du budget de fonctionnement. A la demande du ministre de la santé guinéen, la coopération française apportera un appui institutionnel, sous forme de missions d'experts, dans le domaine de la gestion hospitalière et dans celui de la formation des personnels de santé en matière de lutte contre le VIH.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34460

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1354

Réponse publiée le : 11 mai 2004, page 3456